

anuel d'utilisation Winoptics²

Nouveautés : Mise à jour

VERSION 1.2024.7

Manuel d'utilisation : Nouveautés Mise à iour

SOMMAIRE

I. M	onture catalogue dans dossier optique	3	
A.	Paramétrage	3	
В.	Saisie en dossier optique	3	
II. Vi	site optique : commande monture par email	5	
III. Pe	ersonnalisation des verres : ajout d'un filtre	7	
IV. M	V. Mes commandes : exclure les commandes reçues		
V. A	perçu centrage des pupilles	8	
VI. Ai	de à la saisie du numéro de sécurité sociale	10	
VII. Sa	isie d'un rendez-vous : possibilité d'ajouter une note	10	
VIII. G	estion du n° RPPS de l'opticien	11	
A.	Paramétrage	11	
В.	Edition du devis normalisé	11	
_	Edition du tampon sur l'ordonnance avec adaptation	12	

I. Monture catalogue dans dossier optique

Vous pouvez désormais accéder aux catalogues Montures depuis un dossier optique.

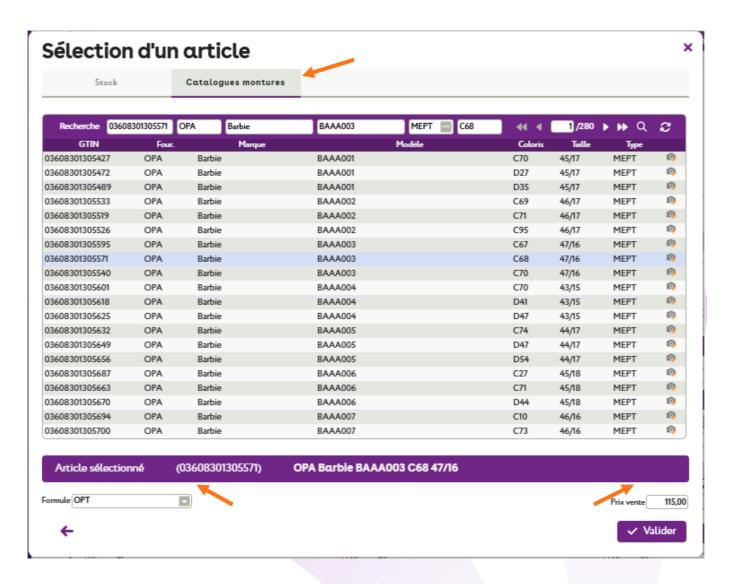
A. Paramétrage

Cliquez sur Paramètres / Magasin / Contrôle avancé. Vérifiez que le paramètre « Accès aux catalogues MONTURE à partir des devis et ventes » soit activé pour le ou les profils souhaités ; il est désactivé par défaut pour les responsables et vendeurs.



B. Saisie en dossier optique

Dans un dossier optique, un onglet supplémentaire dans la sélection de monture « Catalogues montures » permet de sélectionner une monture directement depuis un catalogue.



Après sélection d'une monture, vous pouvez calculer le prix de vente suivant les frais d'approches si la fonction est activée (Paramètres > Stock & Verre > Gestion frais d'approche) sinon, le champ de saisie n'est pas visible.



Vous pouvez également choisir la formule de calcul ou saisir directement le prix de vente, sachant que les formules affichées sont uniquement celles applicables, et que la formule la plus précise est sélectionnée par défaut.

Une fois validée, tous les champs passent en lecture seule sur le dossier sauf le prix de vente, et la référence si vous voulez changer d'article.



La provenance de la monture est notée dans le titre : « Monture Catalogue » ou « Monture Stock ».

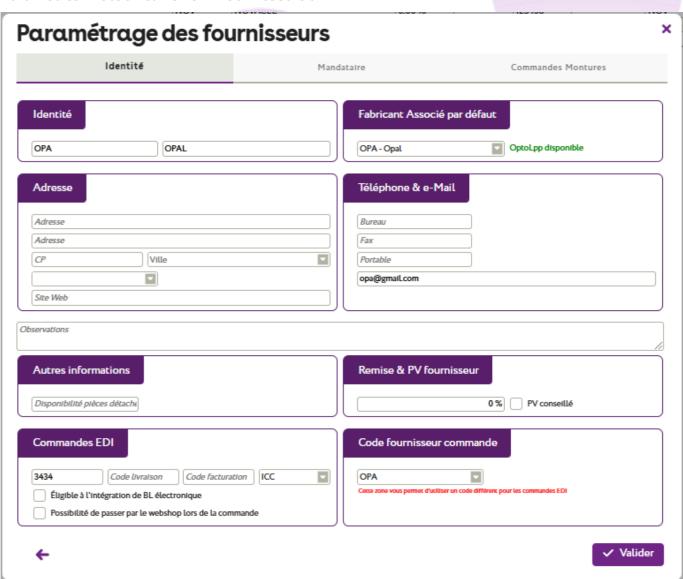


II. <u>Visite optique : commande monture par email</u>

Vous pouvez commander une monture par email à partir d'une visite optique.

Pour cela, dans le dossier de la visite, sélectionnez une monture ou entrez les informations manuellement.

Vérifiez que le fournisseur de la monture a bien un email renseigné sur sa fiche en allant dans Paramètres > Stock & Verre > Fournisseurs :



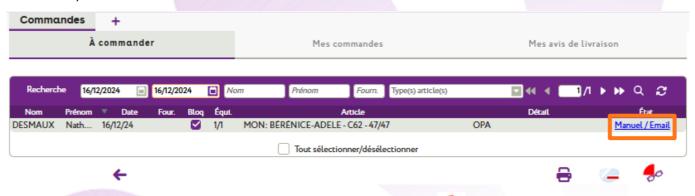
Une fois la vente transformée, un caddie apparaît dans le panneau de la monture.



Cliquez sur le caddie pour accéder à la fenêtre de gestion du mode de commande. Dans la liste disponible pour la monture, vous trouverez « EMAIL ».



Dans liste des commandes (Clients > Mes commandes), l'article apparaît alors avec un état « Manuel / Email » :



Vous pouvez procéder à la commande en utilisant le bouton 🥍 « Commander ».

III. Personnalisation des verres : ajout d'un filtre

Cliquez sur Catalogues > Personnalisation puis sur « Recherche avancée » 🚨

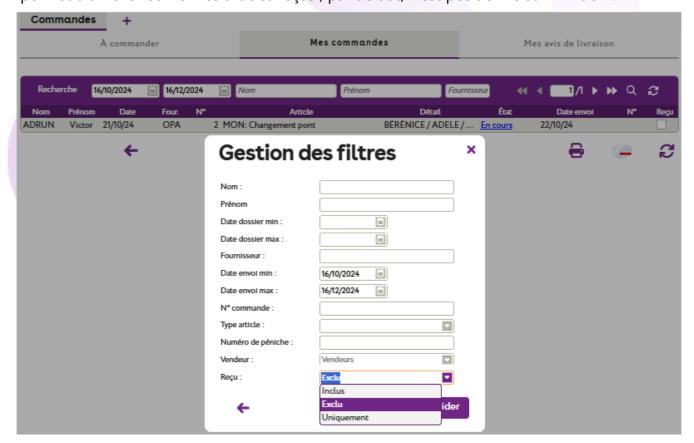


Lors de la personnalisation des verres, vous pouvez filtrer la liste des verres à personnaliser sur la gamme.

IV. Mes commandes : exclure les commandes recues

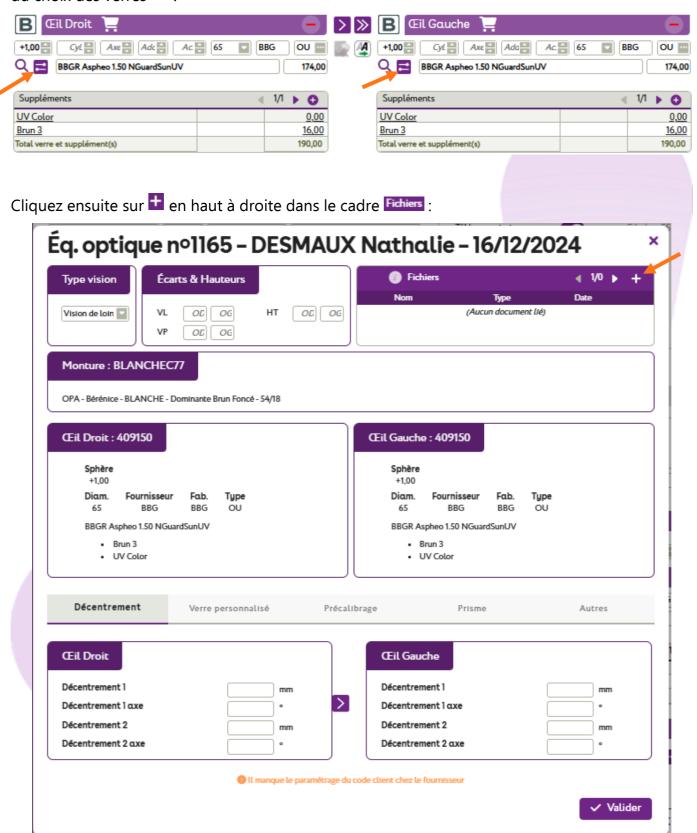
Dans Clients > Mes commandes, onglet « Mes commandes », un nouveau filtre a été ajouté dans la « Recherche avancée » Q.

Il permet d'afficher ou non les articles reçus ; par défaut, il est positionné sur « Exclu ».



V. Apercu centrage des pupilles

Sur un dossier, cliquez sur <a> « Paramètres des suppléments », qui se trouvent à droite du bouton du choix des verres <a> ? :



Ajoutez un fichier (Fichier forme déjà sélectionné) :

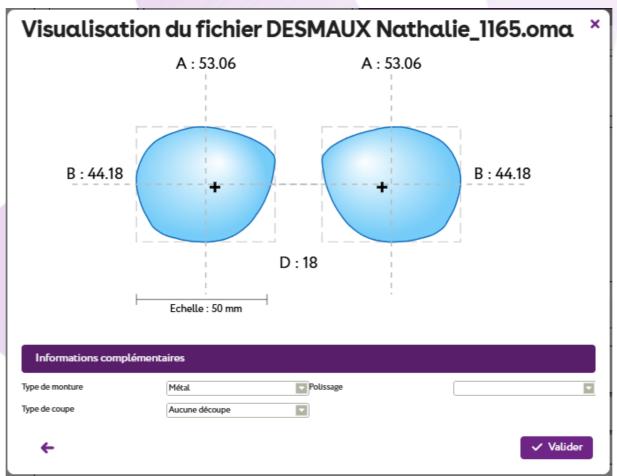




Après sélection, le fichier s'affiche dans l'écran des suppléments :



Pour visualiser le fichier de forme, cliquez sur la loupe 🔍 à la fin de ligne ajoutée :



Si vous avez saisi les écarts et les hauteurs dans le logiciel de la machine de palpage de la forme, des croix représentant les pupilles des yeux seront affichées.

VI. Aide à la saisie du numéro de sécurité sociale

Lorsque vous faites de la télétransmission avec AreaFSE, il est interdit de calculer et d'afficher la clé SS automatiquement : une solution intermédiaire a donc été trouvée.

Après avoir saisi le numéro SS, si vous n'avez pas la clé SS inscrite sur les documents en votre possession, vous pouvez positionner votre curseur dans le champ de la clé qui, au focus, prend un halo orange :

Informations Vitale au 11/12/2024	Tiers Payant 8	k Télétransmission
2 55 06 99 999 999 Cté 60 % 🐷	Tiers Payant	RO RC
01 ••• 999 CPAM-Calsse de TEST		
Si vous placez le curseur de la souris sur le numéro SS,	la clé s'affiche	e au lieu d'afficher le texte
habituel Numéro Sécurité Sociale .		
Informations Vitale au 11/12/2024	Tiers Payant 8	. Télétransmission
2 55 06 99 999 999 CLÉ 60 %	Tiers Payant	(c) (c)

Vous n'avez plus qu'à la saisir manuellement.

999

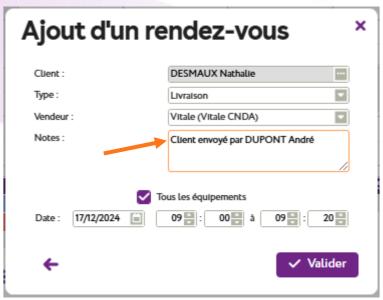
01 ---

Dès que vous quittez le champ ou si la clé est déjà renseignée, le texte par défaut Numéro Sécurité Sociale s'affiche.

9999 CPAM-Calsse de TEST

VII. Saisie d'un rendez-vous : possibilité d'ajouter une note

Vous pouvez ajouter des informations supplémentaires lors de la création ou de la modification d'un rendez-vous. Cette fonctionnalité permet, par exemple, d'indiquer que le client a été envoyé par une personne spécifique.



VIII. Gestion du n° RPPS de l'opticien

A. Paramétrage

Quand vous allez sur Paramètres > Magasin > Utilisateurs, choisissez un utilisateur pour pouvoir saisir un n° RPPS.

Si vous cochez « Opticien diplômé », la saisie d'un n° Adeli ou d'un n° RPPS sera obligatoire - la saisie des deux conjointement restant possible.



B. Edition du devis normalisé

Si le n° Adeli est renseigné, il est imprimé sur le devis :

Devis normalisé en optique médicale

(à délivrer au patient avant tout achat de produits d'optique médicale) (article L.165-9 du code la sécurité sociale et L.112-1 du code de la consommation)



Vous pouvez opter pour un équipement "mixte" composé de verres de l'offre 100% santé et d'une monture d'une autre offre, ou inversement.

S'il n'est pas renseigné mais que le n° RPPS l'est, ce sera le n° RPPS qui sera imprimé sur le devis normalisé :

Devis normalisé en optique médicale

(à délivrer au patient avant tout achat de produits d'optique médicale) (article L.165-9 du code la sécurité sociale et L.112-1 du code de la consommation)

MEO Optic Vitale CNDA	Mme DESMAUX Nathalie N°SS : 2550699999999 34 - Date de naissance : 15/06/1955	
Blvd. du Roi Albert II 34670 Baillargues		
Tél.: 0467163232	Date de la prescription médicale préalable obligatoire : 07/09/2024 (sauf urgence)	
Email: support@myeasyoptic.com	Première délivrance :	
N°RPPS: 87654321	Renouvellement non anticipé :	
N° de devis : 1386	Renouvellement anticipé à l'identique :	
Date et lieu d'émission : 10/09/2024 à Baillargues	Renouvellement anticipé avec adaptation :	
Valable jusqu'au : 09/11/2024		

Vous pouvez opter pour un équipement "mixte" composé de verres de l'offre 100% santé et d'une monture d'une autre offre, ou inversement.

C. Edition du tampon sur l'ordonnance avec adaptation

Les numéros Adeli et RPPS sont insérés au niveau du tampon du magasin s'ils sont renseignés dans le paramétrage.

